

# APPORTE

*ta couleur*

## AVOCAT(E)-CONSEILLER(ÈRE) JURIDIQUE

### Service du greffe et des affaires juridiques

Poste cadre à temps plein

En tant qu'avocate ou avocat, vous aurez pour mandat de rendre des opinions juridiques sur plusieurs situations; de représenter la Ville devant tous les tribunaux et d'agir à titre de conseillère ou de conseiller juridique auprès des différents services de la Ville. Vous assisterez également la directrice dans ses fonctions et la remplacerez au besoin. Notamment, vous agirez à titre de greffière adjointe ou de greffier adjoint de la Ville.

#### Profil recherché

- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires de premier cycle en droit;
- ✓ Être membre en règle du Barreau du Québec;
- ✓ La connaissance pratique et fonctionnelle de la langue anglaise est un atout;
- ✓ La connaissance du droit du travail, du droit civil, du droit administratif, du droit pénal ou du droit municipal est un atout;
- ✓ Maîtriser la suite Office de Microsoft.

#### Avantages et conditions de travail

- ✓ Échelle salariale de 78 109 \$ à 102 744 \$, échelon établi selon l'expérience;
- ✓ Régime de retraite à prestations déterminées et assurances collectives;
- ✓ Formation et perfectionnement offerts;
- ✓ Possibilité de télétravail en mode hybride;
- ✓ Temps plein, 40 heures par semaine.

Une description technique des tâches et responsabilités concernant ce poste est disponible sur demande auprès du Service du potentiel humain.

### **Dossier de candidature**

Présentez-nous votre candidature en nous faisant parvenir votre CV, accompagné de tout diplôme ou attestation au plus tard le **vendredi 20 octobre 2023 à 16 h**, à l'attention de :

**Geneviève Gendron, secrétaire de direction**

Service du potentiel humain

Ville de Rivière-du-Loup

65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 37

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7

[emplois@villerdld.ca](mailto:emplois@villerdld.ca) | 418 867-6641

*La Ville de Rivière-du-Loup applique un programme d'accès égalitaire en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. L'utilisation du masculin ne sert qu'à alléger le texte. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.*

